

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

ACQUISITION D'UN OU PLUSIEURS BLOC DE
COMPETENCES PROFESSIONNELLES

04ENR_FIP_VAEFC100

Code(s) NSF 415 : Développement des capacités
d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et
professionnelles

Code CPF : 200

-Décret n°2004-1164 du 02 Novembre 2004 - N° SIRET : 130 028 012 00016

Mise à jour : Janvier 2021

2021
|
VAE

Public :

Tout public

Niveau d'entrée/ Prérequis :

Avoir un minimum d'une année
d'expérience professionnelle à
temps plein (soit 1607 heures)
en rapport avec le titre ou le
diplôme demandé

Statut :

Salariés, demandeurs d'emploi,
chefs d'entreprise, conjoints
collaborateur, conjoints associé,
créateurs d'entreprise

Durée & accès :

Entre 10 et 20 heures
d'accompagnement en
sessions de 2h

Accès tout au long de l'année,
après accord de financement

Lieu de formation & contact :

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat

4 rue de la Vologne - 54240
LAXOU - 03 83 95 60 44 -
[gjaisel@cma-meurthe-et-
moselle.fr](mailto:gjaisel@cma-meurthe-et-moselle.fr)

Objectif de qualification et résultats attendus

Accompagner le bénéficiaire dans le processus d'obtention du
diplôme de l'Education Nationale dans les métiers du secteur
artisanal ou du titre de qualification professionnel du secteur des
métiers enregistrés au RNCP par la VAE.

Contenu et méthodes pédagogiques utilisés

- Accompagnement personnel visant à :
 - L'identification du diplôme
 - La sélection de ses activités les plus représentatives en regard
du référentiel du diplôme visé
 - La structuration de sa réflexion sur son expérience
 - L'organisation de la présentation de son témoignage écrit
 - La description, l'explicitation et l'analyse des éléments
constitutifs de ses activités
 - La justification de ses pratiques par l'explicitation des stratégies
qu'il mobilise en situation de travail
 - L'intelligibilité et la clarification de son argumentaire
- Face à face individuel pour :
 - Accompagnement à la constitution du livret 1 (recevabilité de
la demande)

Conditions générales de vente :

Consulter
en flashant
ce code



Taux de suivi de
l'accompagnement

80%

*Chemin d'accès : <https://cra-grandest.fr/>

40 rue Carnot
54150 VAL DE BRIEY
03 83 95 60 54
pwinter@cma-meurthe-et-moselle.fr

Coût de la formation :
70 € par heure

Equipements :

Bureaux équipés
d'ordinateurs et d'un
accès à internet

Bureaux accessibles aux
personnes en situation de
handicap

Participants :
1 bénéficiaire par session

Pour plus de renseignements :

- Appuis mobilité nationale/internationale – Mail : non concerné
- Référent handicap – Mail : suivi par le référent handicap (*information disponible sur notre site internet CRMA Grand Est*/ou nous contacter*)
- Autres demandes :
- Laxou : gjaisel@cma-meurthe-et-moselle.fr
- VAL DE BRIEY : pwinter@cma-meurthe-et-moselle.fr

- Accompagnement à l'élaboration du livret 2 (description et analyse de l'expérience)
- Préparation à l'entretien avec le jury

Validation du parcours

- Validation par blocs de compétences suite à un entretien avec un jury sélectionné
- Les blocs de compétences non validés peuvent être obtenu suite à des recommandations rédigées par le jury, permettant au bénéficiaire de mettre en œuvre une stratégie afin d'obtenir les blocs manquants à la validation du titre

Conditions de réussite et poursuite de la formation

- L'accompagnement permet au bénéficiaire de préparer un dossier mettant en avant son expérience en rapport avec le référentiel du diplôme ou du titre demandé ainsi que de connaître les attendus du jury
- Suite à la décision du jury, en cas de validation totale, le bénéficiaire recevra son titre ou diplôme ; et en cas de validation partielle, il pourra suivre les recommandations du jury pour l'obtention de son titre ou diplôme

Débouchés

Métiers qui peuvent être exercés après la validation du titre ou diplôme dans le métier correspondant – les débouchés seront spécifiés dans la convention d'accompagnement

Possibilité de poursuites d'études

Formation dans le niveau supérieur au titre ou diplôme validé

Qualification des formateurs:

- Formateurs professionnels : qualifiés en tant que Psychologue du travail et conseillère en orientation professionnelle